



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 3103

Texte de la question

AIDE FRANÇAISE À L'AFGHANISTAN

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Jean-Yves Gateaud.

M. Jean-Yves Gateaud. Monsieur le ministre délégué à la coopération et à la francophonie, vous étiez en Ouzbékistan et au Tadjikistan en fin de semaine pour mesurer et faire lever les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire dont les populations afghanes ont le besoin le plus absolu, après les années de guerre et de mauvaises récoltes, et le plus urgent, avant l'hiver.

Aujourd'hui s'ouvre à Bonn, sous l'égide des Nations unies, la conférence interafghane qui vise à mettre sur pied une administration provisoire et à poser les conditions politiques d'un rétablissement de la sécurité et des droits de l'homme, donc des droits et de la dignité des femmes, dans ce pays ravagé par vingt ans de guerre, de terreur et de non-droit.

En ce moment même, se tiennent ici, à l'Assemblée nationale, les premiers Etats généraux de l'action et du droit international humanitaires, organisés par le Comité international de la Croix-Rouge, auxquels participent de très nombreuses ONG humanitaires. Ce colloque, prévu bien avant le 11 septembre, prend maintenant en compte la nouvelle donne géopolitique en abordant, par exemple, la question de la responsabilité face aux nouveaux visages de la guerre, et il ne manquera pas de révéler les attentes de ces organisations à la lumière de leurs nombreuses années d'expérience sur le terrain et de leur travail exemplaire auprès des Afghans.

Monsieur le ministre, ma question sera double ; elle portera à la fois sur le court terme de l'humanitaire et sur le moyen et le long terme de la reconstruction.

Premièrement, à la suite de votre déplacement, pouvez-vous nous indiquer si les obstacles à l'acheminement de notre aide humanitaire ont été levés ?

Deuxièmement, après les opérations militaires, quelle place la France compte-t-elle prendre dans la reconstruction de ce pays et dans quels domaines entendons-nous agir plus particulièrement ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, j'ai participé moi-même, ce matin, à l'ouverture des premiers Etats généraux de l'action et du droit international humanitaires. Ce fut pour moi l'occasion de remercier les ONG, qui se battent dans des conditions difficiles pour faire progresser le droit humanitaire, et de leur rappeler que celui-ci n'est pas forcément contradictoire avec le droit des Etats, en particulier lorsqu'ils édictent des règles pour protéger leurs frontières.

Au Tadjikistan, rien ne s'oppose à ce que l'aide humanitaire se développe. Les Nations unies organisent, avec la participation de la France, des convois qui desservent, à partir de ce pays, tout le nord de l'Afghanistan.

En Ouzbékistan, j'ai obtenu que les ONG françaises, qui ne l'étaient pas encore, soient accréditées : elles pourront ainsi, en concertation avec les Nations unies, organiser le passage du fret humanitaire de l'autre côté des rives de l'Amou-Daria, qui sépare l'Ouzbékistan de l'Afghanistan.

Si, au Pakistan, la confusion qui règne aux frontières a contraint à suspendre les convois humanitaires, ceux-ci sont organisés normalement à partir du Turkménistan et, singulièrement, de l'Iran, pays qui compte, ne l'oublions pas, 2,5 millions de réfugiés, accueillis dans des conditions difficiles. L'aide alimentaire que nous leur destinons - 13 000 tonnes de céréales - arrivera en Iran le 12 décembre.

La question de la reconstruction est maintenant posée. L'histoire des relations de la France avec l'Afghanistan est ancienne et il existe à Kaboul un lycée français dont j'espère bien que la réouverture pourra être décidée rapidement. Pour la remise en état du réseau hospitalier, une mission d'expertise doit se rendre sur place, mais, grâce à des ONG françaises, trois cliniques fonctionnent dès à présent à Kaboul.

En ce qui concerne la conférence de Bonn, nous attendons tous des vingt-huit représentants de l'ensemble des factions afghanes qu'ils nous disent leur volonté de vivre en paix et nous donnent de bonnes raisons d'être à leurs côtés pour reconstruire leur pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Gateaud](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3103

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2001

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 novembre 2001